

■ Comment m'inscrire?

Les élèves peuvent s'inscrire en ligne pour tous les cours OEI. Nous acceptons les inscriptions pendant toute l'année.

Si vous fréquentez l'école, le facilitateur OEI vous aidera à choisir des cours, à les commander et à remplir le formulaire d'admission ou d'inscription.

Si vous ne fréquentez pas l'école, et vous avez besoin d'aide pour choisir votre cours, veuillez communiquer avec la Section de l'enseignement à distance.

Une fois la commande de cours reçue, la Section de l'enseignement à distance examinera la demande et ensuite se chargera de demander le paiement. Une fois que le paiement a été traité, cela pourrait prendre jusqu'à deux semaines pour que le matériel didactique soit livré à votre domicile.



■ Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Option Études indépendantes, prière de nous appeler ou de consulter notre site Web.

Éducation et Formation Manitoba

Section de l'enseignement à distance

555, rue Main, bureau 500

Winkler (Manitoba) R6W 1C4

Téléphone : 204 325-1700

Sans frais : 1 800 465-9915

Télécopieur : 204 325-1719

Courriel : distance.learning@gov.mb.ca

Site Web : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei.html

Songez à
**l'enseignement
à distance**
au moyen de
**l'Option Études
indépendantes**



- ◆ Obtenez des crédits du niveau secondaire en suivant des études indépendantes tout en respectant votre horaire et votre rythme.
- ◆ Multipliez le choix de vos cours au moyen de l'offre d'une variété de cours obligatoires et au choix crédités.
- ◆ Inscrivez-vous à des cours qui, autrement offerts, ne conviendraient pas à votre horaire.
- ◆ Inscrivez-vous à des cours qui ne sont pas offerts par votre école.
- ◆ Perfectionnez des compétences en matière d'apprentissage tout au long de votre vie.



■ Qui peut s'inscrire?

Que vous soyez inscrit à une école, à un programme d'enseignement à domicile ou que vous vouliez obtenir des crédits du niveau secondaire, tous les Manitobains sont admissibles à l'Option Études indépendantes (OEI). Vous avez 12 mois pour terminer un cours. On invite les personnes qui se demandent si l'OEI leur serait un choix convenable à visiter notre site Web à www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/index.html et de subir l'autotest qui s'y trouve.

■ Quel est le coût?

Le coût de l'OEI varie en fonction de la situation. Ils sont affichés sur le site Web de l'Enseignement à distance à www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei/frais.html.

■ Quels cours puis-je suivre?

On offre un grand éventail de cours. Consultez les descriptions et les aperçus de cours au site Web suivant : www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei.html (cours français) ou www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/iso (cours anglais).

■ Et mon matériel didactique?

Vous devez commander votre matériel didactique en même temps que vous commandez votre cours. Si vous fréquentez actuellement l'école, adressez-vous à votre facilitateur OEI pour discuter de la possibilité d'emprunter du matériel de l'école. Vous pouvez faire l'achat de la plupart des manuels et des trousseaux pédagogiques auprès du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba.

■ Un enseignant m'aidera-t-il à terminer mon cours?

Lorsque vous vous inscrivez à un cours, votre dossier est confié à un tuteur-correcteur. Son nom, numéro de téléphone sans frais et son adresse courriel vous seront

envoyés par la poste en même temps que votre matériel didactique. Vous pouvez entrer en communication avec votre tuteur-correcteur par courriel ou par téléphone si vous avez besoin d'aide.

■ Me donnera-t-on des devoirs, des tests et des examens?

Dépendant du cours que vous suivez, vous serez évalué en fonction de vos devoirs (p. ex., les projets, les travaux de rédaction), de vos tests ou de vos examens. Vous avez deux options pour soumettre votre travail : en ligne en format de boîte de dépôt ou par la poste.

Si votre cours comprend des examens surveillés et que vous fréquentez l'école, l'examen sera automatiquement envoyé à votre facilitateur scolaire par la poste. Les examens ne seront envoyés que lorsque tous les travaux de cours ont été soumis. Si vous ne fréquentez pas une école au Manitoba, vous devrez vous inscrire à un examen. Des renseignements sont disponibles sur le site Web de la Section de l'enseignement à distance à www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/oei/examen.html.

Que vous fréquentiez l'école ou non, votre tuteur-correcteur évaluera vos travaux et vos examens, et il soumettra vos notes et les commentaires par l'entremise de la plateforme en ligne appelée BlackBoard Learn. Les devoirs soumis par la poste seront retournés par la poste.

Si vous ne fréquentez pas l'école, une fois que vous aurez satisfait à toutes les exigences d'obtention de votre diplôme, la Section de l'enseignement à distance sera en mesure de vous accorder un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes.